



6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Séance du conseil d'établissement

Judi 14 mai 2015
Salon du personnel
18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Éric Dion, Nancy Fafard, Édith Faner, Luc Gravel, Julie Hébert, Pierre-Emmanuel Pednault.

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Nabil Khalid, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Public: Joyce Healey.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Question du public:

- **Madame Joyce Healey transmet à la secrétaire la nouvelle politique de la bibliothèque telle qu'elle doit apparaître dans l'agenda l'an prochain.**
- **Madame Joyce Healey se demande si l'achat de tableaux Smartboard est suspendu étant donné la situation financière de la CSDM. M. Dion confirme que les achats devraient se poursuivre. Quatre nouveaux tableaux seront d'ailleurs installés pour l'an prochain.**
- **Madame Joyce Healey demande s'il serait possible d'installer un kiosque lors de l'AGA en septembre 2015 pour pouvoir recruter des bénévoles. M. Dion accepte cette demande.**
- **Madame Joyce Healey présente à Monsieur Dion le bottin de l'école qui a été préparé il y a quelques années et demande s'il ne devrait pas être reconduit. M. Dion répond qu'il s'y attardera. Retour sur ce sujet à venir.**



**Commission
scolaire
de Montréal**

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 19 février 2015:

Les points suivants seront ajoutés au varia :

- Annonce personnelle de la part de M. Khalid;
- Demande de budget auprès de la commissaire.

Les procès-verbaux des réunions du 19 février et du 1^{er} avril sont adoptés à l'unanimité.

4. Suivi

4.1. Photographie scolaire (3 soumissions) : M. Dion présente l'offre de service de 3 entreprises, dont le photographe de l'an dernier.

Le photographe de l'an dernier offre des forfaits semblables aux autres. Il a précisé qu'il s'engage à améliorer la qualité de son produit pour l'an prochain.

Du côté de Studio Nancy, les tarifs sont encore une fois comparables. Il s'agit d'une photo prise sur fond vert auquel un fond imagé/coloré sera ajouté électroniquement. L'entreprise offre des produits au look traditionnel.

La troisième entreprise est Enfant Clic. Ils offrent un produit intéressant au look plus moderne. Les photos pourraient être prises en classe avec la lumière naturelle. Ils offrent aussi des ristournes intéressantes et des modalités de paiement simples pour les parents.

Les membres du conseil d'établissement démontrent un intérêt marqué pour l'entreprise Enfant Clic. Monsieur Dion doit valider que les photos seront bel et bien prises sur deux jours. De plus, il serait préférable d'avoir une entente qui permettrait de toucher la ristourne sans avoir un engagement pour trois ans.

4.2. Bilan des sorties ou activités par groupe : Un sommaire du nombre de sorties et/ou activités effectuées par chaque groupe est distribué aux membres du conseil d'établissement. Le nombre de sorties pour les groupes d'un même niveau a été tout à fait équitable cette année.

5. Mot du directeur

M. Dion débute avec un bref retour sur la Semaine de l'Éducation physique et des Services de garde. Il souligne toute l'organisation nécessaire pour une telle semaine et se réjouit du grand succès de l'événement.

M. Dion ajoute qu'il est satisfait du climat et de l'harmonie qui règnent à l'école malgré les coupures annoncées et la situation de la CSDM.

M. St-Arnaud en profite pour souligner le travail accompli dans la cour d'école. Le nettoyage est très apprécié!

6. Travaux du conseil

6.1. Dossiers à approuver ou à adopter

6.1.1. Sorties éducatives + sortie 2^e année Biodôme oubliée

M. Pednault nous informe qu'une sortie au Biodôme n'a pas été présentée pour approbation au conseil d'établissement. Cette sortie a été ajoutée au Tableau des sorties et activités éducatives. M. Pednault présente les autres sorties ajoutées au Tableau. Aucune autre sortie ne devrait s'ajouter d'ici la fin de l'année.

La liste des sorties éducatives est approuvée à l'unanimité.

6.1.2. Transfert d'un montant du Fonds 4 vers le Fonds 9

M. Dion informe les membres du conseil d'établissement qu'il faudrait transférer un montant de 600\$ du Fonds 4 vers le Fonds 9. Ce montant permettra d'assumer la moitié des frais de transport des jeunes qui ont assisté à l'enregistrement de l'émission Dis-moi tout. L'autre moitié de la facture a été payée par la Fondation.

Le transfert de fonds est approuvé à l'unanimité.

Certains membres du conseil s'interrogent quant à la somme d'argent disponible dans le Fonds 4 ainsi que la provenance de cet argent. M. Dion répond qu'il fournira ces informations à la prochaine rencontre.

6.1.3. Agenda scolaire + code de vie

M. Dion parle de modifications mineures à apporter à l'agenda pour l'an prochain. Il y aura notamment un ajout à la section du code vestimentaire, l'ajout d'une page d'autorisation (d'être photographié, d'être filmé, sorties dans le quartier) et les modifications de la politique de la bibliothèque. Il pourrait aussi y avoir un ajout par rapport aux saines habitudes de vie.

Les modifications discutées sont approuvées à l'unanimité.

6.1.4. Calendrier scolaire 2015-2016

M. Dion présente le calendrier scolaire préliminaire pour l'année scolaire 2015-2016. Le calendrier est passé en revue avec les membres du conseil d'établissement. Seules les dates de la photo scolaire devront être ajoutées (idéalement, les photos seraient les 29-30 septembre 2015).

Le calendrier scolaire 2015-2016 est approuvé à l'unanimité.

6.1.5. Frais exigés aux parents pour les cahiers et les fournitures scolaires

M. Dion annonce que la contribution pour les sorties sera réduite à 15\$ l'an prochain plutôt que 20\$. Il est probable qu'il y ait moins de sorties l'an prochain. De plus, le Fonds 4 de l'école Marc-Favreau est bien rempli.

En somme, la facture pour les cahiers d'activités et sorties culturelles sera de moins de 100\$ pour tous les niveaux l'an prochain.

Les membres du conseil d'établissement approuvent à l'unanimité les frais exigés aux parents pour l'année 2015-2016.

6.1.6. Photos scolaires

Ce point a été discuté précédemment.

7. Dossiers d'information : 20 minutes

7.1. Inscriptions & prévision de la clientèle (suivi)

Les derniers chiffres laissent croire que le nombre d'élèves sera plus bas que ce que la CSDM avait prévu. Il est présentement question de 468 élèves et 22 classes pour l'an prochain. Le redécoupage des territoires semble avoir permis de diminuer la population de l'école Marc-Favreau. Quelques inscriptions supplémentaires demeurent possibles.

7.2. Situation budgétaire

M. Dion fait un retour sur une situation délicate qui a eu lieu récemment par rapport au paiement du salaire d'une éducatrice. L'école Marc-Favreau se retrouvait soudainement avec 40% de son salaire à payer alors que selon le budget 100% de ce salaire était payé par les *ressources éducatives*. Heureusement, Marie-Josée Normandin a retrouvé la trace de l'entente qui avait été convenue à l'époque et la situation a été régularisée. Le budget de l'école pour l'année en cours est donc équilibré.

On questionne M. Dion par rapport aux impacts possibles des coupures budgétaires. M. Dion répond que les nombreuses coupures ont déjà un impact au quotidien mais que la situation demeure sous contrôle à Marc-Favreau.

Le budget des Smartboards a été coupé de 5% mais les achats vont se poursuivre l'an prochain. Les services informatiques pour du support au personnel sont toutefois de plus en plus restreints. D'ailleurs, Madame Faner ajoute que le Service de garde souffre aussi des coupures des services informatiques. De nombreux ordinateurs du Service de garde ne sont pas fonctionnels mais aucun personnel n'est disponible pour l'entretien.

7.3. Travaux à venir au local 110 (SDG)

Une nouvelle classe sera créée dans le local 110 (local de musique) et un local sera aménagé dans une partie de l'agora pour le service de garde en remplacement du local 110.

Pour le Service de garde, la perte du local 110 nécessitera une grande réorganisation. Ce local sert aussi aux diners Repas Générations (35 enfants qui ont un dîner fourni à cause d'une situation financière précaire).

Un architecte s'est déplacé et il a conclu qu'il est impossible d'installer le local de musique dans l'agora. Si le local 110 n'avait pas été sacrifié, c'est la bibliothèque qui aurait dû l'être.

7.4. Bilan du Plan de réussite & du Projet éducatif

M. Dion annonce qu'une rencontre a eu lieu le 7 mai dernier pour faire le bilan du Plan de réussite. Il s'agit d'une des premières étapes dans le cadre de la mise en place du nouveau Plan de réussite. La révision du Projet éducatif est prévue l'an prochain.

7.5. Semaine du Service de garde et de l'éducation physique

Madame Faner fait un bref retour sur les activités spéciales de la Semaine des Services de garde et de l'éducation physique. Il y a eu de l'animation à tous les jours pendant la période de dîner et en fin de journée.

Madame Hébert en profite pour souligner la belle participation pour le cross-country parent-enfant! D'ailleurs, le travail de Julie Hébert dans le cadre de l'organisation de cette semaine spéciale est souligné. Bravo!

7.6. Nouvelles du Service de garde

Madame Faner mentionne que ça a été une belle année pour le Service de garde. Le climat est agréable et beaucoup de changements positifs ont eu lieu.

Les inscriptions pour l'an prochain sont actuellement comptabilisées et le nombre d'inscriptions pourrait légèrement diminuer.

À compter de l'an prochain, les échanges se feront par courriel plutôt que par des documents papier.

Finalement, Madame Faner ajoute qu'il y aura des modifications à apporter à la documentation du Service de garde mais les changements tarifaires n'ont toujours pas été approuvés. À suivre.

7.7. Nouvelles de la Fondation (corvée, marchethon, etc)

Le marchethon a été un succès et M. Dion salue le travail de Madame Brigitte et son équipe. Pour ce qui est de la corvée, le nettoyage des lieux a été incroyablement bien effectué... jusqu'au fond des terrains de la CSEM! Merci pour le beau travail!

M. Walker s'interroge par rapport aux dépenses effectuées par la Fondation. M. Dion répond que la Fondation achète beaucoup de matériel, dont du matériel scolaire. La Fondation travaille justement à mieux publiciser ce type d'information.

7.8. Nouvelles du comité de quartier

Rien de nouveau à communiquer.

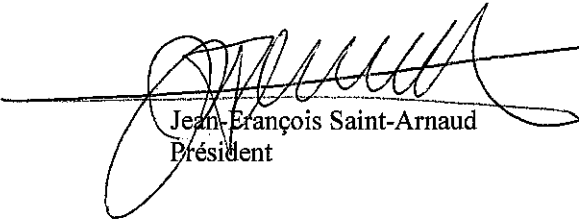
8. Varia

- Annonce personnelle de la part de M. Khalid : M. Khalid annonce qu'il remettra sa démission à Messieurs Dion et St-Arnaud puisque son fils fréquentera une nouvelle école l'an prochain.
- Demande de budget auprès de la commissaire : M. Gravel a préparé une lettre qui demande à Madame Mastromonaco un montant de 3\$ par enfant pour une sortie à Arbraska dans le cadre des activités de fin d'année des élèves de 6^e année. Cette activité remplace le bal des finissants. Les fonds du Marchethon, amassés à cette fin, permettront de payer le reste de la facture.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin.

10. Levée de la séance 20h32.


Jean-François Saint-Arnaud
Président


Eric Dion
Directeur